



**Syndicat national  
Pénitentiaire des  
Surveillant(e)s - C.E.A.**

## **ATTAQUES D'ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES Parquet National Antiterroriste saisi !**

Une vague d'attaques visant nos établissements pénitentiaires semble avoir commencé dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 avril 2025, par un incendie criminel ayant détruit huit véhicules sur le parking de l'ENAP, ainsi que trois véhicules à Réau et sept à Nîmes.

Dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 avril, la dégradation et la destruction de véhicules appartenant au personnel se sont poursuivies par le feu sur les établissements de Villepinte, Nanterre, Aix et Valence.

Le portail de la base ÉRIS/PREJ d'Aix a quant à lui été la cible de dégradations incendiaires, avec deux impacts de balles, tandis que celui du centre pénitentiaire de Toulon a essuyé des tirs en rafales à l'arme lourde (15 impacts sur le SAS VL dans un impact qui a perforé le blindage de la PEP). De même le CP d'Aix a subi 2 impacts de balles.

Des tags « DDFM » à l'ENAP et « DDPF » sur les établissements ont été retrouvés sur les lieux, laissant une trace de revendication et orientant vers une possible piste terroriste.

Ces événements dramatiques ne doivent absolument pas rester impunis ! Il en va de la crédibilité de notre profession et de celle de l'État !

Nos dirigeants doivent assurer la protection du personnel pénitentiaire. L'État doit s'engager à identifier chaque auteur de ces actes et à les traduire devant la justice.

Des consignes doivent être données afin que chaque agent puisse sécuriser son véhicule, notamment durant la nuit, et ce jusqu'à nouvel ordre. Pour le SPS-CEA, seule la résolution des enquêtes par l'interpellation des auteurs pourra mettre fin à cette mesure.

Le SPS-CEA exige un renforcement significatif des mesures de surveillance et de contrôle aux abords des établissements pénitentiaires, par une présence permanente, jour et nuit, des forces de police et de gendarmerie, suffisamment armées pour faire face à d'éventuelles attaques.

Le SPS-CEA réclame un plan d'action d'urgence pour la sécurisation périmétrique complète des sites pénitentiaires.

Le SPS-CEA apporte son entier soutien aux agents touchés par ces actes et demande que l'administration pénitentiaire déploie urgemment des permanences psychologiques afin de répondre aux besoins des personnels.

Le SPS exige également que l'administration prenne en charge immédiatement les préjudices subis par les agents, aujourd'hui sans moyen de locomotion : indemnisation majorée des véhicules détruits, et prise en charge immédiate des contrats de location souscrits par les agents.

Le SPS restera présent et mobilisé aux côtés des victimes pour les accompagner dans toutes leurs démarches.

Le 15/04/2025, le Bureau Central National

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> E-Mail : [secretariat-sps-cea@hotmail.fr](mailto:secretariat-sps-cea@hotmail.fr)